

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

**Cadre réservé à l'autorité environnementale**

Date de réception :

30/10/2018

Dossier complet le :

30/10/2018

N° d'enregistrement :

2018 - 3386

**1. Intitulé du projet**

Réfection de l'ouvrage de gestion hydraulique de la Pointe aux Herbes

**2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

**2.1 Personne physique**

Nom RICHARD

Prénom Jean-Claude

**2.2 Personne morale**

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Julien Ludwig, Animateur Programme d'Action et de Prévention des Inondations.

RCS / SIRET

2 5 8 5 0 1 6 3 4 0 0 0 1 2

Forme juridique Syndicat Mixte titre 2

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

**3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet**

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (CPE, IOTA, etc.))
Catégorie 21, e	Ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et les submersions tels que les systèmes d'endiguement au sens de l'article R. 562-13 du code de l'environnement.
Catégorie 11, b	Reconstruction d'ouvrages ou aménagement côtiers existants

**4. Caractéristiques générales du projet**

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

**4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition**

Travaux de restauration de l'ouvrage hydraulique de la Pointe Aux Herbes.

Ajout de portes à flots, d'une passerelle, rehausse du radier (sans incidence sur l'écoulement hydraulique), réfection des vannes et du portique, travail de la continuité écologique, réaménagement de la cale pour le bac dévaseur, ajout de rainures et de batardeaux.....

## **4.2 Objectifs du projet**

Le projet a pour but de se conformer au projet de protection de la baie de l'aiguillon contre les événements maritimes labellisé par les CMI du 7 juillet 2014 et du 14 décembre 2017.

L'ouvrage de la pointe aux herbes est un des exutoires principal de la rivière Vendée. Son état actuel nécessite la réalisation d'opérations de maintenance qui seront complétées par divers travaux afin de rendre l'ouvrage plus sécuritaire au regard des submersions marines. Il est à noter que l'ouvrage des Portes de la Pointe aux Herbes gère le canal de Luçon et protège la commune de Luçon.

L'objectifs des travaux est donc de restaurer l'ouvrage, tout en ajoutant des éléments essentiels pour la sécurité de l'ouvrage :

- des portes à flots pour pallier à une panne des vannes,
- des rainures et des batardeaux pouvant bloquer indépendamment chaque pertuis en cas de travaux d'urgences,
- une passerelle pour en faciliter l'entretien
- la télégestion.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Restauration de l'ouvrage de la pointe aux herbes :

- batardage en terre de l'ensemble du russon
- création des rainures pour batardage par pertuis, et si nécessaire extension de l'ouvrage pour permettre cette réalisation. (cf annexe variante)
- débatardage de l'ensemble du russon et batardage d'un pertuis
- travaux d'entretien de la vanne si possible (sablage + peinture) ou changement si nécessaire.
- travaux d'entretien du portique
- ajout d'un jeu de portes à flot afin d'assurer la protection de la ville de Luçon en cas de dysfonctionnement des vannes.
- rehausse du radier de 60cm
- débatardage du premier pertuis et batardage du second pertuis
- travaux d'entretien de la vanne si possible (sablage + peinture) ou changement si nécessaire.
- travaux d'entretien du portique
- ajout d'un jeu de portes à flot afin d'assurer la protection de la ville de Luçon en cas de dysfonctionnement des vannes.
- rehausse du radier de 60cm
- débatardage du deuxième pertuis
- pose d'un parapet pour la protection de l'ouvrage contre les surverses, (vanne et ancrages)
- installation d'une passerelle piétonne permettant l'accès à l'autre rive (entretien).
- aménagement pour continuité écologique, pose d'une vannette sur une vanne, et création d'une fente dans une porte à flots.
- réaménagement de la cale pour le bac dévaseur.
- mise en place de la télégestion

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

En situation normale : Régulation des eaux du Canal de Luçon en télégestion

En cas de tempête : protection de la population. (ouvrage fermé).

Post tempête : ressuyage des terres.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un dossier de porter à connaissance a été déposé en janvier 2017, il n'a pas fait l'objet de retours ni d'observation. (annexe 10)

Outre l'instruction du présent cas par cas qui statuera sur la procédure d'évaluation environnementale, le projet est soumis aux procédures réglementaires suivantes : Étude d'incidence valant Dossier Loi sur l'Eau, mise à jour de l'Étude de Danger, Évaluation des incidences simplifiées Natura 2000, demande d'occupation du DPM.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

	Grandeurs caractéristiques		Valeur(s)
	Avant travaux	Après travaux	
Profondeur Radier :	6.4m (-2.23 mNGF)	5.8m (-1.63 mNGF)	
Largeur :	23m	23m	
Hauteur :	9m	9m	
Hauteur TN (m NGF) :	4.27m NGF	4.27m NGF	
Cote parapetm NGF) :	5.32 m NGF	5.32 m NGF	

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s)  
d'implantation**

PUYRAVAULT (85580), Pointes aux Herbes (route de Belle île en Mer)

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>** Long. 4 6 ° 3 3 ' 2 8 " 8 1 N Lat. 0 1 ° 1 6 ' 6 2 " 4 6 W

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ : Long. 4 6 ° 3 3 ' 2 8 " 4 3 N Lat. 0 1 ° 1 6 ' 6 0 " 9 0 W

Point d'arrivée : Long. 4 6 ° 3 3 ' 2 8 " 3 1 N Lat. 0 1 ° 1 6 ' 6 3 " 4 3 W

Communes traversées :  
Triaize

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?** Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?** Oui  Non

L'ouvrage existant est modifié pour répondre à des attentes sécuritaires au regard du système de protection. Les modifications projetées sont visible en annexe 10.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé dans une ZNIEFF de type 1 : "Baie de l'aiguillon -Digues de front de mer et fossés - chenaux." Le projet est localisé dans une ZNIEFF de type II "Complexe écologique du marais poitevin, des zones humides littorales voisines, vallées et coteaux calcaires attenants"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			Triaize
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc National Marin (FR9100007) Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis Dans le PNR du Marais Poitevin (FR8000050)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
			Zone humide du Marais Poitevin
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

PPRL Bassin du Lay

Dans une commune  
couverte par un plan de  
prévention des risques  
naturels prévisibles (PPRN)  
ou par un plan de  
prévention des risques  
technologiques (PPRT) ?

Si oui, est-il prescrit ou  
approuvé ?

Approuvé le 30 novembre 2015

Dans un site ou sur des sols  
pollués ?

Dans une zone de  
répartition des eaux ?

Dans un périmètre de  
protection rapprochée  
d'un captage d'eau  
destiné à la  
consommation humaine  
ou d'eau minérale  
naturelle ?

Dans un site inscrit ?

**Le projet se situe-t-il, dans  
ou à proximité :**

**Oui Non**

**Lequel et à quelle distance ?**

Oiseaux : FR5410100 - MARAIS POITEVIN  
Habitats : FR5200659 - MARAIS POITEVIN

D'un site Natura 2000 ?

D'un site classé ?

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de béton, ferrailage.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise des travaux est essentiellement des secteurs artificialisés par l'homme : dalle béton constituant la fondation de l'ouvrage
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun habitat ou espèces protégés n'a été identifié au droit du projet lors de l'inventaire partiel réalisé en septembre 2015.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Séisme Submersion Tempête
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement sur la durée du chantier en raison des engins
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Engendre-t-il des odeurs ?

Est-il concerné par des nuisances olfactives ?

Uniquement pendant la phase chantier

Engendre-t-il des vibrations ?

Est-il concerné par des vibrations ?

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets dans l'air ?

Engendre-t-il des rejets liquides ?

Si oui, dans quel milieu ?

**Emissions**

Engendre-t-il des effluents ?

Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet s'inscrit dans le PAPI du bassin de la Vendée. D'autres projets de réfection d'ouvrages, ou de digues sont planifiés jusqu'à l'horizon 2023 dans le cadre de ce PAPI, ainsi que des PAPI voisin (SYHNA, Bassin du Lay). Les trois PAPI travaillent conjointement à la protection du territoire de la Baie de l'Aiguillon face aux événements maritimes exceptionnels.

Ces mêmes programmes d'action PAPI prévoient des aménagements environnementaux spécifiques, en tirant parti des retours d'expérience sur le territoire, et notamment des zones de prélèvements reconverties en zones refuges.

De manière globale, l'ensemble des acteurs environnementaux sont associés à ce projet de territoire : LPO, Conservatoire du Littoral, Réserve de la Baie de l'Aiguillon, Parc Naturel Régional...

Ces projets (digues, restauration d'ouvrages et aménagements environnementaux) ont été validés par les CMI du 7 juillet 2014 et du 14 décembre 2017

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Chantier conduit par un maître d'œuvre agréé certifié ISO 9001

Gestion des déchets, utilisation de lubrifiant naturel, entreprise habituée à travailler dans le marais et dans des zones humides sensibles...

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les travaux ne concernent qu'un secteur fortement artificialisé par l'homme (dalle béton). Le canal sera bloqué le temps de créer les rainures en vue de travailler pertuis par pertuis (environ 2 semaines). Une fois ces premiers travaux réalisés, l'ouvrage sera restauré, pertuis par pertuis, laissant l'autre partie de l'ouvrage remplir ces fonctions habituelles. Il n'a pas été observé d'espèces ou d'habitat remarquable sur le site des travaux.

A ce titre, le projet de réfection des portes de la Pointe aux herbes pourrait être dispensé d'évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

**8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire**

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Fiches actions PAPI
Annexe 8 : Note hydraulique
Annexe 9 : Évaluation des incidences simplifié NATURA 2000
Annexe 10 : Porté à Connaissance

**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Chaillé-les-Marais

le, 25 juillet 2018

Signature

**SYNDICAT MIXTE**  
**VENDEE - SEVRE - AUTIZES**  
Maison Commune - RD 137  
85450 CHAILLE LES MARAIS

